



Rapport Annuel

Projet de Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire 2009

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009 et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers d'Attijari Leasing arrêtés au 31/12/2009, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2009 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à.....

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à.....

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'imputer le résultat bénéficiaire de l'exercice 2009 soit 3 184 437DT sur les sommes figurant au compte « résultats reportés ».

Suite à cette affectation, le solde du compte « résultats reportés » passe de - 14 273 368 DT à -11 088 931DT.

Cette résolution est adoptée à.....

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2009 à 42 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution est adoptée à.....



التجاريب ليزنغ
Attijari Leasing

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2010 à 9 mille dinars.

Cette résolution est adoptée à.....

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution est adoptée à.....

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de l'administrateur suivant:

M. Mohsen BOUZID, Directeur du recouvrement judiciaire d'Attijari bank en tant qu'Administrateur représentant Attijari Bank.

Cette résolution est adoptée à.....

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution est adoptée à.....